

PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt-trois, le 12 octobre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de VILLERS-ECALLES, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jean-Christophe EMO, Maire de VILLERS-ECALLES.

		Présent	Procuration à
EMO	Jean-Christophe	X	
MOUTON	Janine	X	
PREVOST	Francis	X	
GRANLIN	Valérie	X	Jean-Noël LAUNAY (pour début de séance)
LEBLOND	Rémy	X	
HAMELIN	Jean-Luc		Francis PREVOST
LAUNAY	Jean-Noël	X	
COURANT	Marc	X	
SERAPHIN	Ludovic		
BRUEL	Didier	X	
LEVILLAIN-LAVENANT	Erika		Janine MOUTON
OLIVIER	Christophe	X	
CREMET	Alison	X	
VIELLE	Raphaël	X	
DAMBRY-DUVERNOIS	Virginie	X	
FLEURY	Sophie	X	
COURANT	Noémie	X	

Virginie DAMBRY-DUVERNOIS est nommée secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 29/06/2023

Adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- **PROJETS**
 - Marché voirie 2024
 - Aire de jeu
 - Dénomination des rues
 - Economies d'énergie

- **FINANCES**
 - Décision Modificative
 - Demandes de subventions

- **AFFAIRES EN COURS**
 - Revitalisation du territoire

- **INFORMATIONS**

Début de séance : Monsieur le Maire propose une modification de l'ordre du jour pour inclure les tarifs communaux pour l'année 2024 afin de les intégrer dans la prochaine édition du guide pratique de la commune.

Le conseil approuve à l'unanimité la modification de l'ordre du jour.

AVANT PROPOS

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal qu'une décision de virement de crédit d'un montant de 15 000 euros a été prise pour régulariser le chapitre 065 (investissement).

Monsieur le Maire informe de la signature des marchés avec l'entreprise VIRIA pour le chauffage et les systèmes de ventilation pour l'ensemble des bâtiments communaux.

PROJETS

MARCHE VOIRIE 2024

Monsieur le Maire informe de la poursuite des travaux sur la Route du Bois Bénard (route, trottoir et stationnement) dans la continuité de ceux du lotissement Bellegarde.

Monsieur Francis PREVOST précise que certains points seront à revoir et/ou à modifier lors de la prochaine Commission Voirie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet.

AIRE DE JEU

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation de l'aire de jeu située le long de la voie verte approuvé en commission.

Le projet consiste à la reprise intégrale des sols et au remplacement des jeux actuels avec mise en place de structures supplémentaires (nid d'oiseau, bascule, ...).

Monsieur le Maire souhaite lancer un marché public si le projet est approuvé pour démarrer les travaux au printemps avec objectif d'ouverture au 1^{er} juin 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet.

DENOMINATION DES RUES

Suite à des échanges avec les services de la Poste, le Maire expose la nécessité de normaliser les noms des rues de la commune pour faciliter et harmoniser les différents modes de distribution (courrier, colis, livraison, ...).

Certaines rues devront être renommées pour répondre aux normes de dénominations. Une réduction des caractères sera opérée ainsi que l'utilisation de nouveaux termes. A titre d'exemple, les appellations « résidence » ou « routes » ne sont plus utilisables.

Les premières propositions de nouvelle dénomination sont les suivantes :

NOMS ACTUELS	PROPOSITIONS
Ancienne route de Villers	Impasse de Villers
Avenue du Président John Fitzgerald Kennedy	Avenue du Président J.F. Kennedy
Impasse Chambellan	<i>Rattachée à</i> : Impasse de l'Austreberthe
Impasse du Candos	<i>Rattachée à</i> : Chemin de la Ferme
Résidence des Vanneaux	<i>Rattachée à</i> : Rue des Vanneaux
Résidence du Coteau	Impasse du Coteau
Résidence du Coteau – 2 habitations	<i>Renommées</i> : Avenue de Bellegarde
Résidence les Peupliers	Impasse des Peupliers
Route de Saint Pierre de Varengville	Rue Saint Pierre de Varengville
Lieu-dit La croisée des Chemins	<i>Rattachée à</i> : Rue du Courvaudon
Lieu-dit Vallée de Bellegarde	<i>Rattachée à</i> : Rue du Bois Bénard
Lieu-dit Le Pot au Beurre	<i>Rattachée à</i> : Rue du Président J.F. Kennedy

Madame Alison CREMET et Monsieur Didier BRUEL alertent sur la nécessité d'informer les habitants et principalement ceux concernés (démarches et coût).

Madame Noémie COURANT note des difficultés sur certaines numérotations des habitations, Monsieur le Maire précise que la numérotation sera effectivement à revoir en l'absence de système métrique, mais seulement pour certaines habitations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet.

ECONOMIES D'ENERGIE

Monsieur le Maire rappelle que plusieurs bâtiments municipaux sont passés à l'éclairage LED (école, restaurant scolaire et salle Raimbourg).

Le département a mis en place une subvention à hauteur de 50 % pour aider au financement de ce type de projet. Le maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une première demande de subvention a reçu un avis favorable du département.

Il reste encore certains bâtiments à équiper. Le Maire souhaite solliciter une nouvelle subvention.

L'Assemblée s'interroge sur la possibilité de bénéficier d'une subvention pour l'éclairage extérieur mais le Maire répond que seul le SDE76 peut être sollicité pour l'éclairage public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet.

Monsieur le Maire expose également la possibilité d'installation par VIRIA d'une gestion à distance du chauffage et de la ventilation des bâtiments communaux.

Ce mode de gestion répond à la problématique des locations de salle sur certaines périodes (semaine, jour de l'an, vacances scolaires, ...).

Coût prévisionnel d'installation est de 43 000 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

[RAJOUT] LIGNE DE TRANSPORT

Un projet de nouvelle ligne de transport desservant la commune de VILLERS-ECALLES est actuellement à l'étude pour une mise en place en janvier 2024.

Monsieur le Maire précise certains points ;

Deux lignes devraient pouvoir desservir les communes de BARENTIN, PAVILLY et VILLERS-ECALLES (bas) en assurant une liaison vers le centre commercial. La desserte de la gare n'est pas prévue. Le coût de ce transport en commun n'aura pas d'impact financier sur les contribuables, la mobilité étant financée par les employeurs des entreprises et collectivités du territoire ayant plus de 11 salariés.

A cet effet il est nécessaire de prévoir des aménagements. Le terminus de la ligne serait installé Allée des Myosotis permettant le stationnement du bus et l'accès aux toilettes publiques de la Salle Raimbourg.

L'installation d'un abri de bus est à prévoir ainsi que l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Un co-financement est possible avec la Communauté de Communes de Caux Austreberthe.

Madame Janine MOUTON et Madame Valérie GRANLIN rappellent que l'abri de bus de la salle Raimbourg a été supprimé par le passé. Elles demandent qu'un abri soit également réinstallé coté Raimbourg le cas échéant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cependant Madame Janine MOUTON émet une réserve sur l'abri de bus.

FINANCES

DECISION MODIFICATIVE n°2

Le conseil approuve la décision modificative suivante :

DM 2 – REAJUSTEMENT DES CREDITS**INVESTISSEMENT**

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
21534 (21) : Réseaux d'électrification - 136	-40 000.00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	-72 000.00
2313 (23) : Constructions - 190	-32 000.00		
Total dépenses :	-72 000.00	Total recettes :	-72 000.00

FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
023 (023) : Virement à la section d'investissement	-72 000.00	732221 (73) : Fonds de péréquation ressources comm.&intercomm.	15 000.00
615221 (011) : Bâtiments publics	32 000.00		
64113 (012) : NBI	18 000.00		
657382 (65) : Organismes publics divers	40 000.00		
7392221 (014) : Fonds de péréquation des ress comm et intercomm	-3 000.00		
Total dépenses :	15 000.00	Total recettes :	15 000.00

Total Dépenses	-57 000.00	Total Recettes	-57 000.00
-----------------------	-------------------	-----------------------	-------------------

DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil approuve les demandes de subventions suivantes :

- **RUES DU BOIS BENARD ET HENRI DUNANT** pour un montant global de 164 665,00 € HT et le conseil charge M. le Maire de déposer des demandes de subventions :
 - Après du Conseil Départemental au titre de l'aide à la voirie communale pour un montant de subvention estimé à 49 399,50 € (taux de subvention : 30 %)
 - Après de la DETR au titre de l'aide à la voirie communale pour un montant de subvention estimé à 41 166,25 € (taux de subvention : 25 %)
 - Après de la CCCA au titre du fonds de concours 2024 pour un montant de subvention estimé à 16 466,50 € (taux de subvention : 10 %)
- **ECONOMIES D'ENERGIE**, passage en LED des éclairages intérieurs de l'école maternelle pour un montant global de 19 213,80 € HT et le conseil charge M. le Maire de déposer une demande de subvention :
 - Après du Conseil Départemental au titre de l'aide à la voirie communale pour un montant de subvention estimé à 9 606,90 € (taux de subvention : 50 %)

TARIFS COMMUNAUX 2024

Le conseil approuve les tarifs communaux appliqués pour l'année 2024.

TARIFS COMMUNAUX 2024				VOTE
CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE				
	CIMETIERE	30 ans	petit	119 €
			grand	238 €
			double	476 €
		50 ans	petit	173 €
			grand	346 €
			double	692 €
	COLOMBARIUM/CAVURNE	30 ans		937 €
		50 ans		1 537 €
	DISPERSION DES CENDRES			56 €
	CAVEAU 2 places			1 687 €
LOCATIONS DES SALLES				
	SALLE RAIMBOURG			
		2 jours		752 €
	salle annexe			119 €
	SALLE PASTEUR			
		2 jours		562 €
	réunion			62 €
	ménage			85 €
	non respect du règlement			100 €
TELEDIFFUSION FERME				
	redevance			60 €
	déconnexion /reconnexion			111 €
ANIMAUX ERRANTS				
	prise en charge			79 €
MARCHE				
	élect/jour			1.38 €
	occupation			2.12 €

PRIME DE POUVOIR D'ACHAT

Dans l'attente de la sortie du décret d'application pour la fonction publique territorial, Monsieur le Maire expose le cout prévisionnel en cas de mise en place pour les agents de la commune.

Monsieur le Maire rappelle que, selon les critères d'éligibilité le montant de la prime se situe entre 400 euros (minimum) et 800 euros (maximum) par agent, soit un budget total 12 800 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le versement de cette prime.

AFFAIRES EN COURS

REVITALISATION DU TERRITOIRE

Le Maire expose la nécessité de renouveler la validation de la convention cadre de l'Opération Revitalisation TERRITOIRE pour la RD143. *CF délibération du 02 mars 2023*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la convention cadre.

INFORMATIONS

Le Maire informe le Conseil Municipal sur les points suivants :

Subventions du Département de la Seine Maritime :

- Subvention de 46 857 euros accordée au titre des recettes du produit des amendes de police relatives à la circulation routière dans le cadre du Fonds d'Action Locale (première répartition 2023).
- Subvention de 3 172 euros allouée au titre de la prévention et la gestion des risques naturels pour la réalisation d'investigations au droit de l'indice de cavité souterraine n°81 impactant le parking communal.
- Subvention de 21 901 euros allouée au titre de l'aide à la voirie communale pour la requalification des rues Courbe, Bois Bénard et Bas Vallon.

Rapport d'activité de la Communauté de Communes de Caux Austreberthe

L'assemblée déclare ne pas avoir de remarques ni d'éléments à remonter concernant le rapport d'activité 2022 de la C.C.C.A.

Taxe Ordures ménagères

Uniquement les propriétaires, ainsi que les entreprises (redevance spéciale) doivent s'acquitter de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Recensement

Le décompte communal suite au recensement porte à 1634 le nombre d'habitants recensés et à 761 le nombre de logements dont 697 résidences principales.

Bac rue des Myosotis

Un bac pour les déchets ménagers a été installé pour les habitants de la rue des Myosotis. L'accès par carte est étendu également à la salle Raimbourg et au Restaurant « l'Escale ».

Consultation Voie Verte

La C.C.C.A va lancer une consultation publique en novembre concernant le devenir de la voie verte « Claude Lemesle » qui sera suivie d'une votation numérique.

Les habitants seront invités à choisir entre le projet de conserver la voie verte actuelle ou de l'élargir en enrobé conformément au tronçon Villers-Ecalles-Duclair qui va être réalisé en 2024 par la Métropole de Rouen.

Les votes se feront en ligne mi-novembre via « France Connect » (sur la base des listes électorales) et également en bureau de vote (dans toutes communes de la C.C.C.A) le 02 décembre 2023.

La communication est assurée par la C.C.C.A qui sera en charge du boitage sur la Commune.

ARBRES DE NAISSANCE

Sous réserve de disponibilité des arbres, la cérémonie devrait avoir lieu le 25 novembre (12 naissances recensées).

VESTIAIRE DU STADE

Le devenir du site est à l'étude.

AGENDA

17 novembre : Boum des enfants

19 novembre : Marché du Terroirs

9 décembre : Illuminations et chants de Noël